

Le Thillot, le 18 décembre 2023

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du GCL du 17-12-2023

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO a ouvert la 48^{ème} Assemblée Générale en accueillant avec plaisir Monsieur Jean-Marie CHIVOT Adjoint à la Ville du THILLOT représentant Madame Isabelle CANONACO Maire du THILLOT et Monsieur Jean-Louis DEMANGE Premier Adjoint à la ville du THILLOT empêchés et excusés.

Il présente les excuses de Monsieur François VANNON Président du Conseil Départemental des Vosges représenté par Monsieur Dominique PEDUZZI Conseiller Départemental du Canton du THILLOT qui arrivera avec un peu de retard, de Monsieur Christophe NAEGELEN Député des VOSGES et de Madame Marise THIEBAUTGEORGES Présidente de la Caisse Locale du Crédit Agricole et Membre de droit du Conseil d'Administration du GCL.

Parmi les membres pouvant siéger à l'Assemblée Générale avec voix délibératives 15 sont présents, 19 excusés et 4 absents.

Après un moment de recueillement pour honorer la mémoire des disparus de cette année membre et ancien membre du GCL, proches des adhérents et celle de Monsieur Michel MOUROT Maire du THILLOT décédé en début d'année le Président ouvre les débats.

Le Président dans son rapport moral adopté à l'unanimité précise que l'effectif de l'association était constitué de 80 membres ce qui représente une augmentation de 8 par rapport à l'année 2022.

Six membres de Droit (inchangé); 32 membres Actifs (+1); 42 membres Associés (+7).

Il signale que le GCL a dépassé de 15% son budget prévisionnel et remercie pour cela les différents donateurs et mécènes ainsi que les collectivités locales qui y ont contribué à savoir la ville de LE THILLOT pour la subvention de 5 000 € qui sert en particulier à couvrir les différentes charges (eau, électricité, chauffage, entretien et taxe foncière) et LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES pour les subventions de 170 € pour la Pétanque et de 230 € pour le Sport-Boules sans oublier la Caisse locale du Crédit Agricole pour la somme de 500 € pour les activités sportives.

Ensuite le fonctionnement de chaque Section est relaté en détails.

Pour la Section Culture la Bibliothèque fonctionne à la demande des lecteurs en s'adressant directement à la responsable Brigitte RAMPAZZO.

Le site de l'association dont l'adresse est « gcl1976.e-monsite.com/ », outil indispensable de communication avec les adhérents est mis à jour régulièrement; on y trouve notamment tous les bilans financiers actualisés et tous les compte-rendus.

Pour la Section Sport-Loisirs regroupant plusieurs activités il est procédé à un exposé par ordre chronologique suivant l'ancienneté.

Tout d'abord la Pétanque loisir a pu réunir au total 30 adeptes dont certains jeunes du centre d'accueil de l'Association « Le Gouvernail » 44 fois cette année en général les mardis en organisant une animation de 14H à 19H en plein air ou en boudrome couvert selon les conditions atmosphériques.

Il est envisagé d'organiser des concours vacanciers sur invitation pendant la période estivale.

Quant à la Pétanque et Jeu Provençal Compétition elle regroupait 18 licenciés qui ont participé uniquement cette saison aux Championnats de Clubs (CDC) qui ont débuté en avril pour s'achever en septembre.

En CDC Open en division D3B le 5ème échelon sur 6 dans ce Championnat les rencontres se sont jouées à RAMBERVILLERS, à SAINT-MICHEL SUR MEUTHE et à CHARMES.

L'équipe avec trois victoires et deux défaites termine deuxième ex æquo avec SAINT-MICHEL SUR MEURTHE derrière CHARMES et devant VINCEY, NEUFCHATEAU et LE VAL D'AJOL.

En CDC Vétéran (+ de 60 ans) en division D3A le 4ème échelon sur 4 les rencontres se sont jouées au VAL D'AJOL, à RAMBERVILLERS, à THAON, à GERARDMER et à BRUYERES.

L'équipe avec une victoire et quatre défaites termine cinquième derrière, THAON, LE VAL D'AJOL, VDL XONRUPT, XERTIGNY et devant REMIREMONT.

Pour la saison le même nombre d'équipes a été engagé.

Le samedi 3 juin depuis le matin a été consacré au Sport Adapté par une journée d'intégration avec l'ASSHV de SAINT-AME, cette expérience sera reconduite samedi 1er juin.

Le dimanche 15 octobre Jean-Marie DANIEL a remporté le tête à tête du club devant Brigitte RAMPAZZO.

Neuf concours hivernaux 8 doublettes homogènes sur invitation ont eu lieu cette saison, ils seront au nombre de six pour l'année 2024.

Le Tennis de Table loisir est pratiqué plus ou moins régulièrement par une poignée de personnes.

Le Sport-Boules Lyonnaises Compétition comptait 10 licenciés qui ont participé à 26 rencontres dans les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté en obtenant des résultats moyens.

Quatre organisations sont à mettre à l'actif du GCL dont le Championnat Régional Grand Est doubles mixtes le dimanche 14 mai.

Les entraînements se déroulent alternativement les jeudis et les vendredis quand la météo le permet, il y a eu 15 séances d'animation d'avril à octobre.

Le calendrier des compétitions a été établi et le GCL aura le plaisir d'accueillir au THILLOT.

Le Championnat Alsace-Vosges Double M3-M4 le Dimanche 5 Mai à 8H.

Le Challenge Pierre POIGNET 16 Quadrettes Loisir le Jeudi 4 Juillet à 9H.

Le Challenge de la Ville 32 Doubles le Dimanche 28 Juillet à 9H.

Le Challenge des Mynes du THILLOT 16 Quadrettes le Dimanche 15 Septembre à 9H.

Sport et Vie a organisé de nombreuses sorties aux alentours du THILLOT en respectant les consignes de sécurité en période de canicule.

Un programme a déjà été établi pour 2024.

Le Président a rappelé que comme tous les ans il a fallu entretenir les aires de jeux envahies en permanence par les mauvaises herbes et la mousse malgré l'utilisation en quantité de désherbant, ajoutant que l'entretien permanent du bâtiment a nécessité également beaucoup de moyens et beaucoup d'heures.

Le programme d'équipement des terrains de Lyonnaise en portes-boules réalisés par la société VUILLEMARD de RAMONCHAMP s'achèvera en 2024.

La rénovation de l'éclairage des aires de jeux est toujours en projet, son financement s'appuiera sur le fonds de réserve.

Il précise que l'association comme à chaque fois continuera à répondre aux diverses invitations de la municipalité en déléguant un ou plusieurs représentants notamment lors du forum des associations. Ont été abordés la montée de la violence dans le sport surtout envers le corps arbitral et le contrôle d'honorabilité des dirigeants et des éducateurs sportifs bénévoles suite à des violences sexuelles sur mineur au sein de certaines fédérations sportives.

A été évoqué aussi la prévention de la radicalisation dans le sport, à ce propos le GCL par son Président a signé le contrat d'engagement républicain.

Le GCL souhaite accueillir de nouveaux adhérents surtout des jeunes car l'effectif est de plus en plus vieillissant et le Président indique que pour la pérennité de l'association chacun doit être concerné par sa bonne marche en étant avant tout un acteur plutôt qu'un consommateur.

Pour conclure il engage chaque adhérent à bien respecter l'article 4 des statuts de l'association à savoir : « Toute propagande politique ou religieuse est formellement interdite dans le cadre des activités de l'association. » et rappelle l'article 3 de la loi du 1er juillet 1901.

Le Trésorier Pierre COMTE étant souffrant et excusé le Président a présenté le rapport financier qui enregistre un excédent de 641,78 € correspondant à des recettes de 34 778,82 € et à des dépenses de 34 137,04€.

Parmi les recettes on note un total de 5 400 € de subventions des collectivités locales, 3 230 € de mécénat d'entreprises et 2 312,91 € de dons de particuliers.

Parmi les dépenses on note la taxe foncière pour 978 €, l'électricité et le chauffage pour 1 268,23 €, l'aménagement et l'entretien pour 1 728,29 €, l'eau pour 119,45 €.

A savoir que les frais de déplacement d'un montant total de 3 441,76 € sont reversés en don ce qui augmente fortement la capacité d'investissement de l'association.

Le rapport financier approuvé par les vérificateurs aux comptes a été adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel en équilibre à 32 500 € présenté également par le Président est adopté également à l'unanimité.

Entrent au Conseil d'Administration Anaïs SCHMITT, Arnaud BREDELLE, Jean-Marie DANIEL et Christophe HERVAS.

Pour la 48ème fois consécutive sans surprise Jean-Pierre RAMPAZZO est élu Président.

Antoine CUNAT reste Vice-Président, Brigitte RAMPAZZO Secrétaire Générale et Pierre COMTE Trésorier Général.

Maryse BOILEAU, Annick CURIEN-VAXELAIRE et Jean-Marie DANIEL sont élus Vérificateurs aux comptes.

Monsieur Jean-Marie CHIVOT après avoir participé activement aux débats de l'assemblée félicite le GCL pour la bonne tenue de ses travaux et indique que la ville continuera à lui apporter son soutien.

Monsieur Dominique PEDUZZI Conseiller Départemental du Canton du THILLOT arrivé avec un peu de retard félicite également le GCL et souligne que le département continuera à soutenir les associations et qu'en cas de besoin il ne fallait pas hésiter à faire appel à lui.

Le Président clôture l'Assemblée et invite tous les participants à boire le verre de l'amitié avant de prendre un repas en commun préparé par le traiteur local Resto 'Dom 41 bis rue de la gare au THILLOT.